



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Éducation
Nationale
(MEN)

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et
de l'Innovation (MESRI)

Ministre de la Femme, de
la Famille, du Genre et de la
Protection des Enfants
(MFFGPE)

Ministère de l'Emploi, de
la Formation
professionnelle, de
l'Apprentissage et de
l'Insertion (MEFPAI)

RAPPORT DE LA 8^E REVUE SECTORIELLE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉQUITÉ ET DE LA TRANSPARENCE (PAQUET-EF)

SECTEUR ÉDUCATION ET FORMATION



Juin 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SIGLES ET ACRONYME	2
I. MÉTHODOLOGIE	3
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
III. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	4
3.1. Objectifs	4
3.2. Résultats attendus	4
IV. DÉROULEMENT DE LA REVUE	5
4.1. Les revues régionales.....	5
4.2. Les revues ministérielles.....	6
4.3. Les pré-revues.....	7
4.4. La revue sectorielle	7
4.4.1. Cérémonie d'ouverture.....	7
4.4.2. Présentation des résultats	8
4.4.3. contributions techniques des familles d'acteurs	10
4.4.3.1. Synthèse de la contribution du niveau déconcentré.....	10
4.4.3.2. Synthèse de la contribution des OSC	11
4.4.4. Synthèse des travaux de la journée scientifique	12
4.4.4.1. Financement de l'éducation	13
4.4.4.2. Pilotage de la qualité.....	13
4.4.4.3. Le numérique au service de la résilience dans un contexte de crise sanitaire.....	13
4.4.5. Défis majeurs identifiés.....	14
4.5. Programmation pour 2021	14
4.6. Synthèse des recommandations	15
4.6.1. Recommandation de la revue de 2020	15
4.6.2. Recommandation de la revue de 2020	18
ANNEXES	19
- Rapport annuel de performance MEN.....	19
- Rapport annuel de performance MESRI	19
- Rapport annuel de performance MEFPAL	19
- Narratif PTA.....	19

SIGLES ET ACRONYME

APC	APPROCHE PAR LES COMPETENCES
BCI	BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
CAOSP	CENTRES ACADEMIQUES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
CDP	CONTRAT DE PERFORMANCE
CMR	
COSYDEP	COALITION DES ORGANISATIONS EN SYNERGIE POUR LA DEFENSE DE L'EDUCATION PUBLIQUE
COVID-19	
CRFPE	
CT	DIRECTION DU CONTROLE INTERNE
DIPE	DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE
DPRE	DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA REFORME DE L'EDUCATION
EBES	ENFANTS A BESOINS SPECIAUX
EBJA	ÉDUCATION DE BASE DES JEUNES ET DES ADULTES
ETN	
FPT	FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE
GAR	
GNPEF	GROUPE NATIONAL DES PARTENAIRES DE L'EDUCATION ET LA FORMATION
IA	INSPECTION D'ACADEMIE
IDH	
IEF	INSPECTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
IEMS	
IME	
LMD	
LPSD	
MEFPAI	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'INSERTION
MEN	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
MESRI	
MFFGPE	
OSC	
PAQUET	PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA QUALITE, DE L'EQUITE ET DE LA TRANSPARENCE
PPBS	
PTA	PLAN DE TRAVAIL ANNUEL
PTF	
RAC	
RAP	RAPPORT DE PERFORMANCE
SESRI	
UAM	UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW
USSEIN	
UVS	UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL
VAE	VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
USSEIN	UNIVERSITE DU SINE SALOUM IBRAHIMA NIASSE
UT	UNIVERSITE DE THIES

I. MÉTHODOLOGIE

Le processus de la revue nationale du secteur de l'éducation et de la formation a été ponctué par l'organisation en aval :

- des revues régionales qui ont permis de faire le bilan de la mise en œuvre du PAQUET-EF et de valider le Plan de travail annuel en prenant en compte les préoccupations des acteurs dans chaque région et de remonter l'information en vue d'alimenter la revue nationale ;
- des revues ministérielles pour partager les résultats et la programmation avec toute l'administration ;
- des pré-revues pour permettre un cadre d'échanges plus élargi avec les familles d'acteurs du secteur (Organisations de la Société civile (OSC), Élus locaux et Partenaires techniques et financiers (PTF)) au niveau central ;

Ces différentes étapes ont été conduites par des équipes techniques régionales, une équipe de la DPRE, des équipes techniques Ministérielle et sectorielle.

Les différents documents partagés en amont de la grande revue sectorielle avec les familles d'acteurs sont le Rapport annuel de Performance (RAP) sectoriel de 2020, le narratif du Plan de Travail annuel (PTA) et la matrice des recommandations de la 7^e revue sectorielle. Ces documents ont fait l'objet de commentaires et observations des familles d'acteurs avant d'être transmis aux équipes techniques pour intégration.

Au cours de la revue, l'équipe technique a d'abord présenté (i) la matrice des recommandations de la revue 2019 avec des propositions de suppressions de certaines de ces recommandations. Cela s'explique par leur formulation tardive (octobre 2020) qui n'a pas permis leur mise en œuvre, ii) la matrice des 20 indicateurs clés de dialogue sectoriel, la base sur laquelle les progrès du secteur de l'Éducation et de la Formation en matière de performances sont appréciés, iii) les RAP des différents Ministères du secteur de l'Éducation et de la Formation et iv) leurs différents PTA 2020.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La revue sectorielle est un moment de dialogue de gestion sur la politique éducative et de partage sur les défis et les réussites de la mise en œuvre du plan sectoriel. C'est donc une étape essentielle du processus de suivi des performances et d'évaluation de la mise en œuvre du programme sectoriel. En effet, elle permet de s'assurer de l'exécution des activités prévues durant l'année 2020 et de faciliter l'échange sur les bonnes pratiques qui vont contribuer au réajustement du (PTA) à travers ses activités programmées pour 2021.

Cette année, la revue intervient dans un contexte de COVID 19, pandémie qui a fortement influé sur l'atteinte des résultats sectoriels résumés à travers la matrice des 20 indicateurs clés.

C'est dans ce contexte que l'équipe technique sectorielle a préparé le (RAP) présentant les progrès réalisés dans le secteur. Elle se base sur des données issues de la mise en œuvre du PTA qui s'adosse au plan d'action du PAQUET (2018-2022) dont le Cadre de Mesure des Résultats (CMR) est l'outil de référence. Ces outils (RAP, PTA, matrice des 20 indicateurs et matrice des recommandations) sont les instruments sources mis à la disposition de chaque famille d'acteurs avant la rencontre. La revue sectorielle est précédée de 14 revues régionales, 3 revues ministérielles et 3 pré-revues (Collectivités territoriales (CT), OSC et PTF).

Les recommandations émises lors des revues, sous forme d'aide-mémoire et de memorandum, serviront de tableau de bord pour ajuster les politiques éducatives et renforcer leur efficacité lors de la mise en œuvre du plan de travail sectoriel de l'année suivante.

Par ailleurs, les documents tels que le RAP permettent de disposer des données du secteur nécessaires pour alimenter d'autres rapports comme celui de la Revue annuelle conjointe (RAC) organisée par l'État du Sénégal.

III. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

3.1. Objectifs

Cette présente revue sectorielle a pour objectifs de :

- partager les recommandations de la revue précédente ;
- faire le bilan/programmation du secteur de l'Éducation et de la Formation à tous les niveaux ;
- élaborer un aide-mémoire pour le suivi des recommandations.

3.2. Résultats attendus

- Le bilan de la mise en œuvre technique et financière du PAQUET en 2020 est partagé ;
- le PTA 2021 est présenté ;
- les défis du secteur sont identifiés et discutés ;
- l'aide-mémoire et le memorandum de la revue sont produits et validés par le Groupe national des Partenaires de l'Éducation et de la Formation (GNPEF).

IV. DÉROULEMENT DE LA REVUE

Le processus d'organisation de la revue s'articule autour des étapes suivantes : i) les revues régionales, ii) les revues ministérielles iii) les pré-revues et iv) la revue sectorielle.

Ce rapport présente une synthèse des principaux documents et moments phares de l'activité.

4.1. Les revues régionales

Les revues régionales représentent un moment fort au cours duquel sont réunis l'ensemble des acteurs en charge de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des activités prévues chaque année dans le cadre des PTA régionaux. Elles ont été organisées du 05 au 10 mai 2021 dans chacune des quatorze (14) régions du Sénégal avec la participation des différentes familles d'acteurs du niveau déconcentré (autorités administratives, académiques, partenaires locaux, représentants des communautés, OSC etc.). Partout, ces rencontres ont été présidées par le chef de l'exécutif régional et supervisées en mode virtuel par l'équipe de la DPRE.

Les revues régionales ont connu des moments phares tels que le bilan de la mise en œuvre du PTA 2020, la présentation du PTA 2021 et des discussions sur les grands défis identifiés.

Compte tenu de la disparité des résultats entre académies, il ressort les recommandations et orientations suivantes :

- parachever la politique de décentralisation/déconcentration de l'Éducation et de la Formation par un accompagnement et une responsabilisation des Inspections d'Académie (IA) et des Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF) par une mise en œuvre des projets académiques et une meilleure articulation de certains projets et programmes aux préoccupations territoriales ;
- intensifier le pilotage de la qualité au niveau déconcentré par un renforcement des capacités techniques, logistiques et financières des structures;
- repositionner l'Éducation de Base des Jeunes et des Adultes (EBJA), notamment l'alphabétisation et les langues nationales par des réformes majeures ;
- actualiser le cadre réglementaire et législatif de l'enseignement privé ;
- accompagner le niveau déconcentré dans le cadre de l'élaboration d'un modèle de simulation régional ;
- réviser les prototypes de construction d'IA et d'IEF et mettre à niveau certaines IA et IEF, eu égard aux exigences liées au nouvel organigramme ;
- améliorer la prise en charge des « enfants hors système éducatif », des enfants vulnérables et des Enfants à Besoins Éducatifs spéciaux (EBES);
- assurer la prise en charge précoce du problème de « l'état civil » et des violences basées sur le genre (VBG);

- instaurer à tous les niveaux, un véritable dialogue de gestion pour une allocation beaucoup plus équitable en ressources humaines (niveau central/niveau déconcentré, IA/IEF, IA/Lycées, IEF/Collèges et Écoles) ;
- envisager la mise en place de mécanismes permanents de dialogue et de concertation avec les collectivités territoriales et assurer la traçabilité de leurs contributions au financement de l'Éducation et de la Formation ;
- renforcer le dialogue social pour une meilleure pacification de l'espace scolaire ;
- élargir et diversifier l'offre de formation technique et professionnelle en relation avec les nouvelles opportunités de notre pays liées au marché de l'emploi et aux nouveaux métiers du gaz et du pétrole.

4.2. Les revues ministérielles

Chaque ministère du secteur a organisé sa revue interne. Celle du MEN s'est tenue le 17 mai 2021 à la salle Les Flamboyants de la 2ème sphère de Diamniadio, sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale.

Cette rencontre avait enregistré la présence des directions et services du MEN, des projets et des programmes. Elle a eu pour objectifs la présentation de la matrice des recommandations de la revue du MEN, celles du secteur, suivie du RAP 2020 et du PTA 2021 de chaque programme du MEN.

À la suite des présentations, une discussion générale a été organisée à l'issue de laquelle les recommandations suivantes ont été formulées :

- rendre exhaustive la collecte des données à tous les niveaux, notamment pour le non formel et dans le domaine de l'inclusion pour qu'on puisse assurer plus d'équité ;
- améliorer le pilotage du système à tous les niveaux en s'appuyant sur les opportunités offertes par le numérique ;
- renforcer la résilience du système d'éducation grâce au développement du télé-enseignement ;
- renforcer la qualité des apprentissages par la mise à disposition de ressources pédagogiques adéquates, la formation et l'encadrement des personnels de l'éducation ;
- poursuivre la politique d'accroissement de la fréquentation des disciplines scientifiques en renforçant le réseau d'établissements scientifiques et l'orientation dans les séries scientifiques ;
- diligenter l'achèvement des constructions aussi bien pour le BCI que pour les projets, pour l'ensemble des projets ;
- mettre en place un dispositif efficace de suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la présente revue.

4.3. Les pré-revues

Elles ont été organisées les 19, 20 et 21 mai 2021 au niveau central dans l'esprit du renforcement du dialogue avec les familles d'acteurs (OSC, CT, PTF). Cette approche participative et inclusive a permis de partager les résultats du secteur et d'échanger sur des questions spécifiques. Les échanges ont abouti aux recommandations suivantes :

- la redynamisation de la politique de décentralisation notamment la gestion du transfert des compétences ;
- la mise en place d'une plateforme d'échanges sur les activités de décentralisation;
- la responsabilisation des acteurs dans la décentralisation en matière d'éducation, avec un focus sur le développement du préscolaire;
- le renforcement de l'implication des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des contrats de performance et des projets académiques;
- le suivi des dotations par les services déconcentrés et la maîtrise des dépenses des collectivités territoriales dans l'éducation ;
- le développement de stratégies pour l'éducation inclusive;
- le développement du partenariat avec le secteur privé notamment sur la problématique de la formation et de l'emploi;
- la mise en place d'un dispositif de prise en charge des enfants hors école;
- le cadrage des recommandations sur les axes stratégiques du PAQUET-EF, les indicateurs de performance et les extraits du CMR.

4.4. La revue sectorielle

La revue sectorielle du PAQUET- EF, 8e édition, s'est tenue les vendredi 4 et lundi 7 juin 2021 au Building administratif Mamadou Dia de Dakar. Elle a été présidée par le Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, Président du GNPEF, en présence de son homologue de l'Éducation nationale, des représentants du MESRI et du MFFGPE et de l'ensemble des familles d'acteurs. Cette rencontre a été ponctuée par la cérémonie d'ouverture, la présentation des résultats de 2020, le partage de la programmation de 2021¹, la présentation des contributions des familles d'acteurs et l'organisation de la journée scientifique.

4.4.1. Cérémonie d'ouverture

Ce moment solennel de la revue a été marqué par les allocutions du porte-parole des OSC, coordonnateur de la COSYDEP, du représentant des élus locaux, du représentant de l'agence de coordination des PTF, du Ministre de l'Éducation nationale et du Ministre, Président du GNPEF. Ce fut un moment fort de rappel de l'importance de la rencontre consistant à une reddition des comptes et à un partage de la programmation dans un contexte de Gestion axée sur les Résultats (GAR).

¹ Ce partage est développé après le point sur la journée scientifique pour détacher le bilan de la programmation

Les différentes allocutions ont permis de :

- souligner l'organisation de la revue au lendemain du conseil présidentiel sur l'emploi des jeunes ;
- magnifier l'importance de la tenue de la revue à tous les niveaux malgré le contexte de la pandémie ;
- saluer l'approche participative et inclusive dans l'organisation de la revue ;
- adresser des mots de félicitation aux autorités pour la gestion remarquable de la crise au regard des résultats enregistrés aux examens ;
- prononcer des mots de félicitation adressés aux membres de l'équipe technique sectorielle, au Ministre Président du GNPEF et à l'ensemble des partenaires de l'école;
- souligner les défis du secteur (infrastructures résilientes , espace scolaire pacifié, gestion de la prolifération des écoles privées, instauration d'un dialogue de gestion permanent avec un GNPEF décentralisé, mise en place des comptes nationaux de l'éducation, finalisation de la convention de partenariat entre les élus locaux et le MEN pour la mise en œuvre du BCI décentralisé, plaidoyer pour un retour du civisme, capitalisation des pratiques innovantes, pérennisation de l'initiative « Apprendre à la maison », amélioration des résultats scolaires).

Selon les intervenants, ce moment de dialogue permettra d'approfondir les analyses et de définir des perspectives au regard des insuffisances telles que :

- les indicateurs difficilement mesurables;
- la stagnation d'un certain nombre d'indicateurs ;
- le manque de désagrégation dans l'analyse;
- l'état des infrastructures scolaires ;
- la faible durée moyenne de scolarisation qui participe à la détérioration de l'Indice de Développement humain (IDH);
- la persistance de l'analphabétisme, surtout chez les femmes.

Par ailleurs, les intervenants ont aussi noté que l'exploitation des documents mis à disposition avant la rencontre a révélé l'atteinte des cibles pour certains indicateurs (taux de réussite aux examens scolaires ou professionnels, nombre de thèses soutenues, indicateurs relatifs à l'amélioration de l'environnement des structures de la petite enfance, ...). La présentation des résultats permettra de mieux apprécier les niveaux d'atteinte et d'identifier les éléments explicatifs.

4.4.2. Présentation des résultats

La série de présentations a porté sur les recommandations de la revue précédente, la matrice des 20 indicateurs clés de suivi du PAQUET-EF et le rapport annuel de performance par ministère.

Pour ce qui est des recommandations, la présentation a rappelé celles de la revue précédente qui n'ont pas pu être mises en œuvre parce que formulées au mois d'octobre 2020. Elle a aussi proposé une révision à la baisse du nombre de recommandations.

S'agissant de la matrice des indicateurs clés de suivi du PAQUET-EF, la présentation a permis de pointer les résultats atteints au titre de l'année 2020, au regard des valeurs attendues ou des cibles. Globalement sur les 20 indicateurs, 10 ont atteint, voire dépassé leurs cibles et 4 n'ont pas été renseignés.

Quant au rapport annuel de performance, les présentations ont permis de dresser le bilan technique et le bilan financier. La démarche suivie était de décliner par composante (qualité améliorée, accès équitable et gouvernance transparente), le niveau d'atteinte des résultats pour les différents indicateurs retenus, d'identifier les forces et les faiblesses avant de formuler des recommandations.

Toutes ces présentations ont fait l'objet de discussions, particulièrement sur:

- la nécessité de regrouper les recommandations ayant le même champ d'action ;
- la nécessité de concevoir des recommandations liées à la pacification du système ;
- le maintien des recommandations 4 et 8 relatives à la gouvernance et au genre ;
- la nécessité de fournir des informations complémentaires relativement au recrutement des IEMS ;
- l'amélioration du système d'information et l'évaluation de la revue ;
- l'absence de rencontres de monitoring depuis 2019 pour maintenir le dialogue social ;
- la faible participation des collectivités territoriales au rencontres des organes de gestion ;
- la nécessité d'aller vers plus de narratif pour mieux clarifier l'évolution des indicateurs ;
- les retards notés dans l'amélioration de l'environnement scolaire au regard des difficultés constatées dans la résorption des abris provisoires, la lutte contre la violence dans l'espace scolaire et la mise en place d'un système fonctionnel de reconnaissance et de récompense sociale des enseignants ;
- La faiblesse de l'allocation de ressources étatiques pour la petite enfance et l'alphabétisation fonctionnelle ;
- la problématique de la collecte des données pour certains indicateurs afin de mieux pointer les évolutions entre les références et les cibles ;
- l'amélioration de la qualité des présentations portant sur le RAP par l'apport d'un narratif succinct et la nécessité de faire évoluer les différentes présentations à l'issue des pré-revues pour prendre en charge les amendements et suggestions des acteurs ;
- la baisse du niveau des indicateurs liés à la promotion des mathématiques et des sciences au regard des objectifs de développement du pays et le comportement de l'indice de parité en faveur des filles qui suit une tendance baissière au fil des cycles ;

- la nécessité d'avoir une politique de rétention des jeunes femmes dans le système ;
- La mise en cohérence des différents niveaux d'enseignement ;
- l'implication des collectivités territoriales dans l'amélioration de l'environnement scolaire et la sécurisation des écoles.

Les membres de l'équipe techniques ont apporté des éléments de réponse aux différentes préoccupations des acteurs. Les réponses ont reconnu la valeur ajoutée que les pré-revues doivent apporter pour améliorer les réflexions sur les différents résultats. De même, il a été précisé que l'État est dans une dynamique de progresser vers une carte scolaire plus maîtrisée avec en plus la poursuite de la résorption des abris provisoires.

Concernant le faible niveau de la fréquentation des filières scientifiques, une étude a été lancée pour identifier les déterminants de cette baisse.

4.4.3. contributions techniques des familles d'acteurs

Les familles d'acteurs ayant contribué à la revue sont la coordination des IA et des IEF, les OSC, les PTF, les responsables de projets et programmes.

Si les uns (IA, OSC, PTF) ont fait des contributions sous forme de présentations le premier jour, les autres ont apporté les leurs à l'occasion de la journée scientifique tenue le deuxième jour.

Les contributions sous forme de présentation ont porté sur :

- les initiatives et bonnes pratiques mises en œuvre au niveau déconcentré en 2020 ;
- l'identification des difficultés dans les différentes composantes du PAQUET-EF.

4.4.3.1. Synthèse de la contribution du niveau déconcentré

Pour le niveau déconcentré, la présentation a fait le point sur l'implication des communautés dans la gestion de l'école, le respect du protocole sanitaire, l'amélioration significative des taux de réussite aux examens et concours scolaires et professionnels, l'accompagnement pédagogique (enseignants, enfants en difficulté d'apprentissage, le déploiement de l'initiative « Apprendre à la Maison »), et les atouts du dialogue social.

Cette présentation a permis d'identifier autour des composantes du PAQUET-EF les contraintes ci-après :

❖ la qualité :

- la faible prise en charge de la question de la vulnérabilité ;
- le déficit en personnels d'encadrement et d'enseignants dans certaines disciplines ;

- le faible niveau de qualification et de certification professionnelle des personnels notamment du non public ;
- la persistance des abris provisoires dans certaines IA ;
- l'insuffisance de la couverture internet et la faiblesse de la connectivité.

❖ **L'accès :**

- l'inexistence de pièces d'état civil pour certains apprenants/élèves ;
- la tendance baissière des taux de transition 3ème/Seconde scientifique en 2020 ;
- la faiblesse du taux de sortants du cycle fondamental inscrits dans l'enseignement technique et dans la formation professionnelle ;
- les déficits en tables-bancs ;
- le retard dans l'exécution de certains programmes d'investissement ;
- le déséquilibre de la carte de la FPT ;
- la faiblesse de l'offre de Formation professionnelle et technique ;
- l'insuffisance des structures de DIPE.

❖ **La gouvernance :**

- l'insuffisance de synergie et de traçabilité des interventions de certaines collectivités territoriales ;
- l'inadaptation de certains textes qui régissent l'enseignement privé ;
- l'insuffisance des moyens logistiques et des budgets de fonctionnement des structures ;
- la faiblesse des financements destinés à l'Alphabétisation ;
- les difficultés à renseigner certains indicateurs ;
- l'inexistence d'un modèle de simulation au niveau académique.

4.4.3.2. Synthèse de la contribution des OSC

La présentation est faite en termes d'acquis, de faiblesses et de recommandations.

❖ **Les acquis :**

- l'obligation scolaire de 10 ans ;
- la promotion et la protection des droits des personnes vivant avec un handicap.

❖ **Les Faiblesses :**

- la problématique du taux de redoublement et d'abandon ;
- les lenteurs dans la prise en charge de la vulnérabilité et de la diversification de l'offre ;
- la problématique de la maîtrise des compétences requises par les élèves et par les enseignants du fait du déficit en formation ;
- les difficultés liées à la gestion participative de l'école ;
- la non traçabilité de certaines informations financières ;

- le non-respect des normes de construction des structures en matière d'inclusion;
- le non-respect des normes et standards de qualité ;
- l'instabilité du climat social.

❖ **Les recommandations :**

- développer des stratégies qui prennent efficacement en charge la question de la vulnérabilité
- et la protection des élèves ;
- capitaliser les initiatives innovantes en matière d'éducation ;
- assurer la mise aux normes des structures éducatives (normes standards et ressources numériques) ;
- systématiser l'approche par les compétences (APC), l'utilisation des langues nationales et le développement d'approche pré-qualifiantes sur les filières professionnelles ;
- relever les défis de la gouvernance transparente, surtout par rapport à la traçabilité de certaines informations financières ;
- restaurer la confiance entre acteurs ;
- renforcer le dialogue entre les ministères du secteur ;
- mettre à jour le système par une redéfinition des objectifs et finalités en lien avec les nouvelles priorités en matière de développement économique et social. Synthèse de la contribution des PTF.

4.4.4.Synthèse des travaux de la journée scientifique

Dans le but d'approfondir certaines thématiques abordées dans les précédentes revues, il est utile de mettre en place un cadre de réflexion pour trouver des solutions aux problèmes les plus récurrents du système. Sous ce rapport, des spécialistes du secteur de l'Éducation et de la Formation ont été invités pour animer les panels portant sur : (i) le financement de l'Éducation ; (ii) le pilotage de la qualité ; (iii) le numérique au service de la résilience dans un contexte de crise sanitaire.

Cette innovation que constitue la journée scientifique avait pour principal objectif de « développer une réflexion et proposer des solutions pérennes pour les problématiques soulevées ». Sous ce rapport, ces sessions parallèles avaient pour objectif respectivement de : (i) redynamiser le mécanisme de financement de l'éducation ; (ii) améliorer le management de la qualité de l'Éducation et de la Formation ; (iii) renforcer les stratégies de résilience basées sur l'utilisation du numérique dans le secteur de l'Éducation.

Chaque thématique a été développée en atelier par un spécialiste de la question, autour duquel ont siégé des discutants, un modérateur et un rapporteur.

À la fin des travaux, les participants se sont retrouvés en plénière pour tirer les conclusions sous la présidence effective du modérateur général de la journée.

4.4.4.1. Financement de l'éducation

Ce panel nous a amené à comprendre qu'avec les crédits d'investissement planifiés en autorisation d'engagement et de crédits de paiement, l'État fait un engagement juridique afin de les sécuriser sur la période du programme.

On peut en outre, noter :

- la possibilité d'utiliser les matching (l'État construit et se fait rembourser) ;
- la rationalisation au maximum du budget de l'Éducation et de la Formation.

4.4.4.2. Pilotage de la qualité

Le panel a permis d'identifier plusieurs difficultés dont la prise en charge nécessite de :

- mettre en place des critères équitables d'allocation des ressources destinées à la dotation et à l'entretien des équipements ;
- renforcer l'encadrement des enseignants en misant sur la formation continue ;
- renforcer les capacités des gestionnaires de structure pour une meilleure maîtrise des outils de pilotage ;
- améliorer l'environnement scolaire et matériel par le respect des normes ;
- traiter de manière diligente les dossiers impactant la carrière des enseignants ;
- alléger les programmes et mettre à jour les curricula en prenant en charge les questions nouvelles ;
- renforcer les compétences des acteurs en évaluation des enseignements-apprentissages ;
- améliorer le système d'orientation des apprenants en s'appuyant sur leurs potentialités ;
- mettre en place un dispositif de communication institutionnelle permanente.

4.4.4.3. Le numérique au service de la résilience dans un contexte de crise sanitaire

Ce panel a permis de noter les recommandations suivantes :

- mettre en place des cellules informatiques au niveau des inspections ;
- impliquer les communautés dans la prise en charge du numérique ;
- former des relais communautaires pour accompagner l'utilisation et la maintenance des outils numériques des structures éducatives ;
- capitaliser les bonnes pratiques sur le numérique ;
- faire la cartographie des zones vulnérables en numériques et pour une meilleure orientation des interventions ;
- mettre en place un projet phare sur l'équipement en outils informatiques et l'accompagnement à l'utilisation ;

- mettre en place une politique nationale sur l'intégration du numérique dans l'enseignement en mettant aussi en contribution l'UVS pour un meilleur accès aux Ressources Éducatives Libres;
- impliquer les partenaires pour la mobilisation des ressources sur le numérique et la diversification des stratégies de financement ;
- mettre en place un dispositif d'extension et de surveillance des réseaux ;
- mettre en place un dispositif de formation continue de tous les acteurs en informatique ;
- impliquer les acteurs porteurs de handicap dans l'utilisation du numérique ;
- mutualiser les ressources.
- mettre en place un dispositif hybride d'enseignement (présentiel, et à distance)

4.4.5. Défis majeurs identifiés

Deux défis majeurs sont identifiés lors de la revue de 2020 :

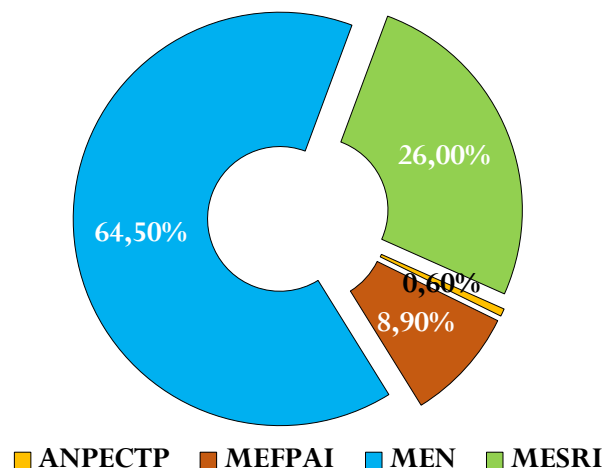
- la problématique du pilotage axé sur les résultats du système ;
- la question de l'équité dans les apprentissages et la réussite des apprenants.

4.5. Programmation pour 2021

Le PTA de 2021 pour le secteur se chiffre à 920 109 707 796 F CFA contre 800 230 511 572 F CFA en 2020 soit un accroissement de 119 879 196 224 F CFA en valeur absolue et 13,03% en valeur relative. La répartition par sous-secteur se décline comme suit conformément au tableau de synthèse ci-dessous

Sous-secteur	Montant 2021	Montant 2020	Accroissement par rapport à 2020	% d'accroissement	Part État	% Part del'Etat	Part Bailleurs	% Part Bailleurs
MEN	593 250 969 894	532 257 618 453	60 993 351 441	11,46%	529 318 774 132	89,22%	63 932 195 762	10,78%
MEFPAI	81 582 931 831	58 921 429 709	22 661 502 122	38,46%	64 802 308 836	79,43%	16 780 622 996	20,57%
MESRI	239 407 275 175	203 227 932 514	36 179 342 661	17,80%	238 407 275 175	99,58%	1 000 000 000	0,42%
ANPECT (MFFGPE)	5 868 530 896	5 823 530 896	45 000 000	0,77%	2 988 726 946	50,93%	2 879 803 950	49,07%
TOTAL	920 109 707 796	800 230 511 572	119 879 196 224	17,12%	835 517 085 089	79,79%	84 592 622 708	20,21%

Répartition du PTA 2021 du secteur



4.6. Synthèse des recommandations

À l'issue des différentes présentations et discussions, la plénière a retenu les recommandations suivantes :

4.6.1. Recommandation de la revue de 2020

Les recommandations liées à la gouvernance sectorielle portant sur :

1. Mettre en cohérence le PTA de 2021 en intégrant les priorités, les objectifs et les résultats ;
2. Mettre en place des GNPEF fonctionnels aux niveaux régional, départemental et local, afin d'assurer une meilleure prise en charge des questions d'éducation et de formation par les Collectivités territoriales, les communautés, les PTF, les OSC et le secteur privé ;
3. Mettre à jour les comptes nationaux de l'éducation afin de refléter les contributions des différentes familles d'acteurs dans le financement de l'éducation et de la formation ;
4. Améliorer le système d'information et de gestion des ministères du secteur afin de régler le déficit d'informations concernant certains indicateurs de suivi de performance du PAQUET-EF ;
5. Concevoir et mettre en œuvre une politique de renforcement de la résilience du système éducatif permettant d'assurer une continuité pédagogique, en capitalisant les enseignements tirés de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 ;
6. Développer progressivement la contractualisation entre les ministères et les programmes éducatifs, les directions et services supports et les académies, suivant une approche systémique et holistique ;
7. Assurer de façon durable la stabilité du système éducatif par l'instauration d'un dialogue social permanent et inclusif à tous les niveaux ;

8. Prendre en charge les VBG et la dimension genre dans le système ;
9. Évaluer le processus et les pratiques de la revue pour mieux prendre en charge les besoins des parties prenantes.

Cinq (5) recommandations ont été proposées à la suppression (1,4,7,8,9) contre quatre (4) au maintien.

Les recommandations d'ordre ministériel sont :

❖ **Pour le MEN :**

1. Corriger les disparités d'accès au service éducatif et de maintien des enfants à l'école, en mettant en place une offre éducative de proximité, diversifiée, planifiée sur la base d'une carte scolaire prospective, inclusive et consensuelle ;
2. Revisiter le cadre législatif et réglementaire de l'enseignement privé pour mieux
3. L'articuler au contexte ;
4. Réviser les prototypes actuels d'infrastructures et d'équipements scolaires et administratifs et mettre à niveau les locaux des IA, des IEF, des CRFPE, des CAOSP et des inspections médicales des écoles –(IME) qui sont dans le besoin ;
5. Systématiser la mise en œuvre des projets académiques élaborés suivant une approche participative et inclusive, dans une logique systémique qui prend en compte tous les programmes éducatifs et holistiques en intégrant toutes les catégories d'interventions ;
6. Accroître les ressources destinées au financement des programmes EBJA et DIPE qui
7. Ont un impact direct sur l'augmentation des taux de scolarisation au cycle fondamental ;
8. Procéder à un recrutement conséquent d'inspecteurs de l'enseignement moyen secondaire (IEMS) pour le suivi/encadrement des enseignants notamment en mathématiques et dans certaines disciplines scientifiques.

Sur ces six recommandations de la revue sectorielle, une seule (1) a été proposée à la suppression pour le MEN.

❖ **Pour le MEFPAL :**

1. Accélérer le processus de mise en place de la VAE
2. Accélérer le processus d'intégration du numérique dans la FPT ;
3. Accompagner l'internalisation de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation professionnelle et technique ;
4. Concevoir et mettre en œuvre, en lien avec le MEN, une stratégie nationale d'orientation des élèves permettant d'opérationnaliser l'objectif de conduire 30% des sortants du cycle fondamental vers la formation professionnelle et technique ;
5. Élargir, à travers les constructions, réhabilitations et équipements des établissements, la capacité d'accueil et l'accès dans la FPT
6. Mettre en place des passerelles entre la FPT et l'enseignement supérieur ;

7. Assurer le continuum Éducation-Formation professionnelle et technique ;
8. Adopter des mesures incitatives pour accompagner les élèves qui choisissent les séries techniques industrielles surtout la S3 et F6 ;
9. Renforcer la mise à niveau des établissements
10. Finaliser l'étude sur la cartographie pour proposer des offres adaptées aux besoins de l'économie ;
11. Renforcer la formation des formateurs et du personnel des services centraux et déconcentrés ;
12. Redynamiser les instances d'échanges pour une meilleure harmonisation des interventions ;
13. Appuyer le secteur privé pour une meilleure organisation des branches professionnelles ;
14. Renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure appropriation de l'approche programme ;
15. Renforcer la mise en œuvre des Contrats de Performances (CDP) dans la FPT ;
16. Mettre en place un dispositif national d'appui à l'insertion des sortants de la FPT.

Cinq recommandations ont été proposées au maintien (1 à 5) contre onze à la suppression.

❖ **Pour le MESRI :**

1. Finaliser les constructions et projets en cours dans les Universités et Instituts d'Enseignement supérieur
2. Redémarrer / finaliser les projets de construction UAM et USSEIN ;
3. Redémarrer / finaliser les projets de construction UAM et USSEIN ;
4. Finaliser le document d'élaboration de la politique de recherche et d'innovation ;
5. Réussir la normalisation du calendrier universitaire ;
6. Harmoniser la mise en œuvre du système LMD ;
7. Améliorer la mobilisation des ressources propres dans les Établissements publics d'enseignement supérieur ;
8. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises ;
9. Satisfaire les besoins en solutions scientifiques et technologiques innovantes et création d'entreprises ;
10. Renforcer l'institutionnalisation des nouvelles missions des universités : service à la communauté, employabilité ;
11. Renforcer les capacités du MESRI dans le cadre du basculement vers le Budget-programme ;
12. Finaliser les textes portant sur la gouvernance de la Recherche et de l'Innovation ;
13. Mettre en cohérence les plans stratégiques des Directions générales et Universités avec la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) ;
14. Appliquer les mécanismes de la GAR au niveau central et déconcentré du système d'Enseignement Supérieur de Recherche et d'Innovation (SESRI) en respectant la

chaîne de gouvernance Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) du MESRI.

Ainsi pour le MESRI, 2 recommandations ont été proposées à la suppression.

Au terme des discussions, la plénière a retenu de reconduire toutes les recommandations de la revue sectorielle 2020 en précisant leur niveau de mise en œuvre.

4.6.2. Recommandation de la revue de 2020

01. Choisir, en rapport avec l'Agence de Coordination un nombre restreint de recommandations et faire avec elle le suivi de celles qui doivent faire l'objet de dialogue permanent ;
02. Améliorer l'orientation scolaire, professionnelle et l'insertion des apprenants ;
03. Améliorer les conditions d'éducation/environnement des apprentissages ;
04. Valoriser la fonction enseignante au même titre que les autres corps de fonctionnaire ;
05. Intégrer les langues nationales dans la formation initiale des enseignants ;
06. Réviser les critères de choix des Chefs d'établissement ;
07. Former les chefs d'établissements à la gestion des structures éducatifs ;
08. Statuer sur la stagnation de certains indicateurs (environnement scolaire, disponibilité du personnel, le nombre d'années d'étude) ;
09. Renforcer les capacités techniques et financière de L'ETN pour fluidifier le mécanisme de suivi des revues pour avoir des données fiables, désagrégées, probantes et exhaustives ;
10. Augmenter le nombre de jours de la revue pour permettre l'approfondissement des réflexions;
11. Instaurer un mécanisme de dialogue continu entre les acteurs ;
12. Fluidifier le système de financement de l'éducation par les partenaires.

ANNEXES

- **Rapport annuel de performance MEN**
- **Rapport annuel de performance MESRI**
- **Rapport annuel de performance MEFPAI**
- **Narratif PTA**